

ASSOCIATION BGE NIEVRE YONNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

ASSOCIATION BGE NIEVRE YONNE

Siège social : 47 Bis, Rue Henri Bouquillard

B.P. 9 - Les Montôts

58022 NEVERS CEDEX

RCS NEVERS 331 829 028 00074

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

ASSOCIATION BGE NIEVRE YONNE

Siège social : 47 Bis, Rue Henri Bouquillard
B.P. 9 - Les Montôts
58022 NEVERS CEDEX

RCS NEVERS 331 829 028 00074

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale du 08 juin 2011, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association BGE NIEVRE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

u

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

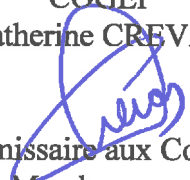
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité 2013 et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à COSNE SUR LOIRE,
Le 31 mai 2014

COGEP
Catherine CREVAN

A blue ink signature of Catherine Crevan, written over the printed name.

Commissaire aux Comptes
et Membre associé

Bilan actif

BGE NIEVRE-YONNE

Etats de synthèse au 31/12/2013

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 686,68	3 686,68		
Immobilisations corporelles				
Constructions	1 477,23	1 477,23		
Autres immobilisations corporelles	46 806,60	33 774,83	13 031,77	5 214,34
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	914,35		914,35	914,35
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	52 884,86	38 938,74	13 946,12	6 128,69
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	125 499,05	720,00	124 779,05	125 877,71
Autres créances	174 663,04		174 663,04	148 146,73
Divers				
Disponibilités	24 029,81		24 029,81	4 002,34
Charges constatées d'avance	1 287,74		1 287,74	1 204,29
TOTAL ACTIF CIRCULANT	325 479,64	720,00	324 759,64	279 231,07
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	378 364,50	39 658,74	338 705,76	285 359,76

Bilan passif

BGE NIEVRE-YONNE

Etats de synthèse au 31/12/2013

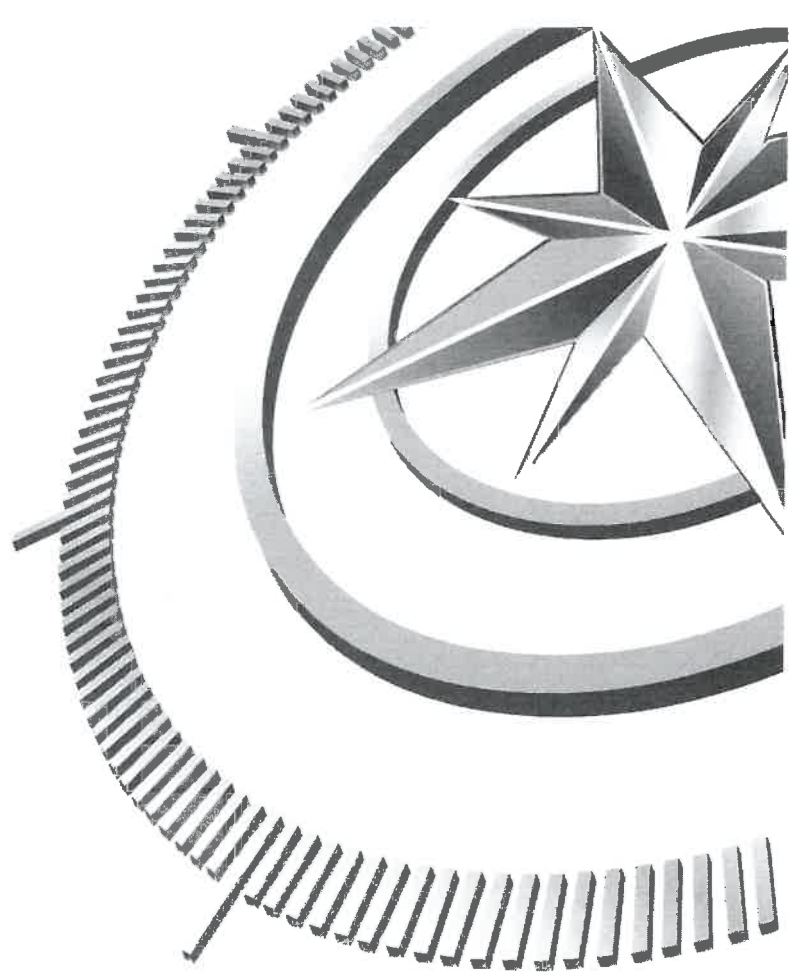
	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
PASSIF		
Réserves statutaires ou contractuelles	44 166,00	44 166,00
Réserves réglementées	107 404,10	120 262,10
Résultat de l'exercice	-6 431,05	-12 858,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	145 139,05	151 570,10
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour charges	43 022,56	39 000,11
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	43 022,56	39 000,11
<i>Emprunts</i>	44 177,97	
<i>Découverts et concours bancaires</i>		7 155,23
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	44 177,97	7 155,23
Emprunts et dettes financières diverses	12 983,49	3 555,30
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 035,46	15 389,18
<i>Personnel</i>	26 315,77	34 002,45
<i>Organismes sociaux</i>	33 057,01	31 365,91
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	4 104,00	1 580,00
Dettes fiscales et sociales	63 476,78	66 948,36
Autres dettes	7 717,36	21,48
Produits constatés d'avance	6 153,09	1 720,00
TOTAL DETTES	150 544,15	94 789,55
TOTAL PASSIF	338 705,76	285 359,76

COMPTE DE RESULTAT

BGE NIEVRE-YONNE

Etats de synthèse au 31/12/2013

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	299 387	100,00	257 629	100,00	41 758	16,21
Production stockée						
Subventions d'exploitation	310 563	103,73	352 667	136,89	-42 104	-11,94
Autres produits	8 213	2,74	1 597	0,62	6 616	414,39
Total	618 163	206,48	611 893	237,51	6 270	1,02
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.	109	0,04			109	
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	154 266	51,53	135 285	52,51	18 981	14,03
Total	154 375	51,56	135 285	52,51	19 090	14,11
MARGE SUR M/SES & MAT	463 788	154,91	476 608	185,00	-12 820	-2,69
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	24 741	8,26	23 695	9,20	1 046	4,41
Salaires et Traitements	289 464	96,69	304 607	118,23	-15 143	-4,97
Charges sociales	142 533	47,61	150 078	58,25	-7 545	-5,03
Amortissements et provisions	7 211	2,41	5 593	2,17	1 618	28,93
Autres charges	4 058	1,36	2 811	1,09	1 246	44,34
Total	468 007	156,32	486 785	188,95	-18 778	-3,86
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4 220	-1,41	-10 178	-3,95	5 958	-58,54
Produits financiers	18	0,01	161	0,06	-143	-89,03
Charges financières	2 214	0,74	831	0,32	1 383	166,41
Résultat financier	-2 196	-0,73	-670	-0,26	-1 526	227,68
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-6 416	-2,14	-10 848	-4,21	4 432	-40,85
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	15	0,01	2 010	0,78	-1 995	-99,25
Résultat exceptionnel	-15	-0,01	-2 010	-0,78	1 995	-99,25
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-6 431	-2,15	-12 858	-4,99	6 427	-49,98



Annexe

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS BGE NIEVRE-YONNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 338 706 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant une perte de 6 431 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/03/2014 par le de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

■ Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

■ Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

■ **Faits caractéristiques**

■ Notes sur le bilan Association

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	3 687			3 687
Immobilisations corporelles	39 996	10 286	1 999	48 284
Immobilisations financières	914			914
Total	44 597	10 286	1 999	52 885
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	3 687			3 687
Immobilisations corporelles	34 782	2 469	1 999	35 252
Total	38 469	2 469	1 999	38 939
ACTIF NET				13 946

■ Notes sur le bilan Association

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 302 364 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	914		914
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	125 499	125 499	
Autres	174 663	174 663	
Charges constatées d'avance	1 288	1 288	
Total	302 364	301 450	914
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	44 002
Produits à recevoir	174 663
Total	218 665

■ Notes sur le bilan Association

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	39 000				43 023
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	39 000				43 023
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		4 022			
Financières					
Exceptionnelles					

■ Notes sur le bilan Association

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 150 544 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	44 178	11 999	32 179	
Emprunts et dettes financières divers (*)	12 983	12 983		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 035	16 035		
Dettes fiscales et sociales	63 477	63 477		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 717	7 717		
Produits constatés d'avance	6 153	6 153		
Total	150 544	118 365	32 179	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 130
Dettes provis. pr congés à payer	26 316
Charges sociales s/congés à payer	10 150
Charges sociales - charges à payer	2 232
Charges à payer	5 500
Total	48 328

■ Notes sur le bilan Association

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 288		
Total	1 288		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	6 153		
Total	6 153		

■ **Autres informations**

Engagements de retraite

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 43 023 euros
Le montant de l'indemnité de fin de carrières est non significatif

■ Charges à payer

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 130	4 017
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 130	4 017
Dettes provis. pr congés à payer	26 316	23 034
Charges sociales s/congés à payer	10 150	9 222
Charges sociales - charges à payer	2 232	2 356
Dettes fiscales et sociales	38 698	34 613
Charges à payer	5 500	
Autres dettes	5 500	
TOTAL GENERAL	48 328	38 630